

**Discours de réception du Professeur Hervé Leuwers à l'Académie des Sciences,
Lettres et Arts d'Arras – Lundi 2 décembre 2024**

Monsieur le Président,

Monsieur le Représentant de la municipalité d'Arras,

Mesdames et Messieurs les élus,

Chères Consœurs, chers Confrères,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

C'est un plaisir tout particulier pour moi d'avoir l'honneur de prononcer le discours de réception à l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras du Professeur Hervé Leuwers. Plaisir parce qu'au nom de notre Compagnie j'accueille un historien – ils n'ont jamais été nombreux à l'Académie –, un ami et collègue de longue date – nous nous sommes rencontrés à l'université d'Artois en septembre 1994 –, et un compagnon fidèle de l'Académie puisqu'Hervé Leuwers fut élu membre correspondant en 2007, même si ses charges à l'université de Lille III – devenue université de Lille le 1^{er} janvier 2018 – ne lui ont pas permis d'être toujours présent à nos manifestations. Mais aussi plaisir particulier parce qu'en lui j'accueille à la fois un savant reconnu et apprécié mais aussi un homme chaleureux et modeste, courtois et humaniste, en d'autres termes ce que nos pères fondateurs de 1737 (ceux de l'Association littéraire d'Arras) et leurs successeurs de l'Académie royale d'Arras auraient qualifié d'honnête homme. Cher Hervé, vous êtes, assurément, un honnête homme.

Vous êtes né dans les terres septentrionales de la France, à Rosendaël, près de Dunkerque, le 14 février 1963, ce qui fait de vous aujourd'hui l'un de nos jeunes académiciens ; la jeunesse n'ayant pas d'âge à l'Académie ! Tôt dans votre vie, vous devenez une sorte d'apatride de l'intérieur lorsque la commune de Rosendaël

disparaît, absorbée dans celle de Dunkerque en 1970. À l'issue d'honorables études secondaires, le baccalauréat en poche, vous prenez le chemin de Lille pour vous inscrire à la faculté d'histoire de l'université, la seule à l'époque – avec celle de Valenciennes créée en 1978 mais où l'histoire n'était pas enseignée – au nord d'Amiens. Ce qui en dit long sur le désert de l'enseignement supérieur alors dans le nord de la France. L'université de Lille deviendra votre *alma mater* car, dès 1994, vous y retournez comme enseignant-chercheur et ne l'avez plus quittée depuis. C'est donc à l'université de Lille III que vous obtenez successivement maîtrise, CAPES et DEA qui vous permettent, en 1988, à la fois d'entrée dans la profession d'enseignant du secondaire et d'envisager une thèse. Je ne puis passer sous silence que vous avez eu le privilège – si le mot convient – d'appartenir à l'une des dernières générations à effectuer le service militaire.

Vous voilà donc à la rentrée de septembre 1988 à l'orée d'une double carrière, celle d'enseignant et celle de chercheur. Je distingue les deux car, dans le secondaire où la plupart des jeunes chercheurs débutent, faire de la recherche relève trop souvent du défi et s'apparente à un second métier qui ne peut être exercé que les weekends et durant les vacances. Combien d'apprentis chercheurs n'avons-nous pas perdus ainsi, découragés par l'ampleur des sacrifices personnels, familiaux et financiers à consentir ? Aujourd'hui, la situation dans le supérieur n'est guère meilleure, tant la secondarisation de l'enseignement qui y est délivré s'est accentuée, intrinsèquement liée à la nette dégradation du niveau des étudiants, laissant peu de temps aux travaux académiques. Triste constat d'une université française à la dérive.

Mais revenons à vous cher Hervé. Après le stage obligatoire de CAPES, vous faites un très bref passage dans l'enseignement secondaire en 1988-1989, à Lens, puis vous obtenez un poste à l'université d'Artois – qui venait d'être créée par notre regretté confrère Alain Lottin –, d'abord comme ATER (attaché temporaire d'enseignement et de recherche) puis comme PRCE (professeur certifié détaché dans le supérieur). C'est, je crois, à Lens que vous rencontrez votre future épouse ; un des rares bons

côtés de l'enseignement. En septembre 1994 vous êtes élu Maître de conférences à l'université de Lille III. La suite de votre carrière dans le supérieur est doublement linéaire (et ce n'est pas une critique, loin s'en faut) : vous progressez dans la hiérarchie universitaire en étant élu professeur en 2008, puis accédez ensuite aux échelons supérieurs du grade tout en restant l'homme d'une seule université, puisque classé 1^{er} à Angers à Lille en 2008 vous optez pour cette dernière.

Je passe sur les détails de vos enseignements mais je tiens à souligner votre forte et longue implication dans la vie universitaire, dès vos années arrageoises. De la présidence du comité d'action sociale de l'université d'Artois en 1994-1995 à l'actuelle direction adjointe de l'École doctorale des sciences humaines et sociales de l'université de Lille, vous avez assumé charges et responsabilités collectives tant au sein de votre faculté d'histoire que de votre laboratoire de recherche (IRHiS). Cet engagement au service de la communauté, nous le retrouvons dans le cadre associatif en lien avec vos travaux, là aussi dès votre entrée dans le supérieur. Je cite simplement quelques jalons :

- Vice-président, Président, puis Vice-président de la *Société nationale d'agriculture, sciences et arts de Douai* de 1998 à 2003 ;
- Rédacteur en chef puis Directeur des *Annales historiques de la Révolution française* entre 2005 et 2017 ;
- Secrétaire général de la *Société internationale d'histoire de la profession d'avocat* de 2017 à 2022 ;
- Président de la *Société des études robespierristes*, de 2017 à 2023.

Vous êtes aujourd'hui Secrétaire général adjoint de l'*Association française pour l'histoire de la justice* et membre du *Comité des travaux historiques et scientifiques* (CTHS), dont fait aussi partie notre présidente honoraire, Odile Parsis Barubé.

Cette linéarité caractérise aussi votre parcours de recherche. Dès votre maîtrise (actuelle 1^{ère} année de Master) – et je suppose sur les conseils avisés d'Alain Lottin – vous entreprenez un mémoire consacré au juriste Philippe-Antoine Merlin (1754-

1838) dit Merlin de Douai (pour y avoir fait ses études secondaires et avoir été député de la sénéchaussée de Douai aux États Généraux de 1789) qui fit une brillante carrière (ne serait-ce que parce qu'il survécut à tout) sous la Révolution et le Directoire, votant la mort du roi, participant à la chute de Robespierre et étant créé comte de l'Empire en 1810. Vous poursuivez ce travail dans le cadre de votre DEA (1988) puis dans votre thèse intitulée *Merlin de Douai, un juriste au temps des Révolutions (1754-1838). Contribution à l'étude du premier libéralisme conservateur*, dirigée par Alain Lottin et soutenue en 1994. Dix ans plus tard, vous présentez une habilitation à diriger des recherches (HDR, qui permet de candidater à un poste de professeur des universités) sous le titre de *Parcours professionnels, justice et nation de la fin du XVII^e au début du XIX^e siècle*, qui élargit vos champs de recherche, notamment à la professionnalisation des métiers de la justice au cours du long XVIII^e siècle. C'est par ce prisme de l'homme de loi (notamment les avocats) que vous abordez la période révolutionnaire qui retient toute votre attention, concentre toute votre énergie.

En un certain sens, Merlin de Douai est la ligne directrice de votre démarche scientifique. Il l'a enchanté en vous conduisant à explorer les parcours de plusieurs juristes de la période révolutionnaire auxquels vous avez consacré de belles biographies : Merlin, bien sûr, Camille Desmoulins (et son épouse Lucile) et le plus célèbre et controversé d'entre eux, Maximilien de Robespierre (2 ouvrages, 2014 et 2019). Il vous a fait entrer dans le monde en pleine mutation de la justice, dont vous avez tiré deux livres : *L'invention du « barreau français » (1660-1830). La construction nationale d'un groupe professionnel* publié en 2006 et *La justice dans la France moderne. Du roi de justice à la justice de la nation, 1498-1792*, publié en 2010. Il vous a incité à vous confronter à ce sujet de recherche tant labouré et si complexe qu'est la Révolution française et à laquelle vous avez consacré deux ouvrages, l'un en 2011, l'autre en 2020. C'est d'ailleurs votre approche des années 1780-1830 par le biais des juristes et de la justice qui vous a permis de porter un regard neuf sur les hommes et les événements de la période révolutionnaire et d'en

renouveler l'historiographie. C'est là un apport important à notre connaissance de cette période. Vos collègues ne s'y sont pas trompés : plusieurs de vos ouvrages ont été récompensés, dont en 2007 par le Prix Limantour [qui était un ministre mexicain des finances et membre associé étranger de l'Académie], de l'Académie des sciences morales et politiques, pour *L'invention du barreau français*. Mais au-delà de ces livres dits « personnels » dans notre jargon universitaire vous avez codirigé de nombreux ouvrages (25) et rédigé un nombre impressionnant d'articles, près de 150 au total. Je vous soupçonne d'écrire jour et nuit sans interruption !

Cher Hervé, dans quelques minutes vous allez vous asseoir, symboliquement, dans le quatrième fauteuil de l'Académie. Sauf démission de votre part ou suppression de l'Académie (certains de nos concitoyens appellent de nouveau à la révolution), ce fauteuil sera désormais le vôtre à vie. Vous le partagerez avec vos treize prédécesseurs, vous le préserverez pour vos successeurs, souhaitons qu'ils soient nombreux. Il conservera la mémoire de votre passage, en quelque sorte en témoignage de l'immortalité académique. Le triste hasard de la vie – vous succédez à notre chère Nicole Cartier – a néanmoins bien fait les choses. Recevoir le jour anniversaire du sacre de l'empereur Napoléon un brillant spécialiste de la Révolution française et de Robespierre est assez cocasse. Surtout, ce fauteuil vous sied à merveille, à double titre. Il est celui de plusieurs avocats, une profession que vous avez beaucoup scrutée et bien servie par vos travaux d'historien. Il est aussi celui de Robespierre dont, en mettant l'accent sur sa formation, son travail de juriste, son parcours professionnel, en d'autres termes en ne le réduisant pas simplement à être l'homme de la Terreur, vous avez brillamment renouvelé sa biographie. Pour mémoire, Robespierre occupa le 4^{ème} fauteuil de novembre 1783 à 1791 et fut élu Directeur de l'Académie royale d'Arras en février 1786. Je rappelle que la Convention supprima toutes les académies le 8 août 1793. En quelque sorte vous vous serez parmi les vôtres, tout en vous distinguant d'eux en étant le premier historien et, surtout, le premier biographe de Robespierre à dorénavant occuper ce fauteuil.

Cher Hervé, selon la tradition, je vous invite maintenant à prendre rang parmi nous et à vous asseoir dans le 4^{ème} fauteuil de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras. Au nom de notre Compagnie, qui est heureuse et fière de vous accueillir, soyez le bienvenu parmi nous.

Charles Giry-Deloison